

ensemble tout devient possible

sarkozy.fr



Paris, le 18 AVR. 2007

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu m'interroger sur les grandes orientations que j'entends mettre en œuvre pour la montagne au cours des prochaines années.

Je souhaite vous indiquer l'état d'esprit et l'orientation générale que je donnerai à cette politique d'où découlent les réponses aux questions que vous posez dont beaucoup relèvent de l'action gouvernementale.

En premier lieu, je vous confirme que j'inscrirai mon action pour la montagne dans l'esprit et la lettre de la loi montagne de 1985. C'est à dire que j'entends à la fois valoriser la montagne dont la qualité des hommes et de l'espace constitue un atout considérable pour l'avenir de notre pays et permettre à ce territoire d'assurer lui-même son développement en corrigeant les handicaps auxquels il est soumis.

La mise en œuvre de cette politique ne me paraît pas justifier une modification de la constitution française pour y inclure une disposition qui tendrait à constitutionnaliser une spécificité particulière à ces territoires.

En revanche, je m'attacherai à ce que le nouveau traité qui devra être négocié au sein de l'Union Européenne intègre la notion de territoire spécifique comme le prévoyait l'ancien projet de constitution, territoire spécifique dont fait partie la montagne.

Dans le cadre de la formation d'un gouvernement rassemblé autour de 15 ministres que j'entends mettre en œuvre, il est clair que l'un d'entre eux aura vocation à coordonner l'ensemble des politiques de la montagne.

En effet, il suffit de quelques exemples récents comme la réforme de la procédure des Unités Touristiques Nouvelles ou les mesures à prendre pour palier l'enneigement irrégulier de cette année pour voir combien il est important qu'un ministre ait clairement dans ses attributions la coordination de la politique de la montagne. Ce ministre s'appuiera sur les instances de concertation que sont le Conseil National de la Montagne et les Comités de Massif qui ont fait la preuve de leur efficacité au point que ces instances ont d'ores et déjà été copiées pour d'autres types de territoires.

.../...

Mon action tendra vers trois objectifs :

- le développement économique afin que chacun puisse y travailler;
- l'amélioration des conditions de vie pour les habitants;
- et enfin la préservation de cet espace remarquable.

Pour cela, les chantiers prioritaires que je demanderai au gouvernement de conduire seront les suivants :

- La lutte contre la pression foncière pour permettre aux habitants permanents de vivre chez eux. Il s'agit là d'un enjeu majeur car je refuse de voir des familles être déracinées sous le seul motif qu'elles n'ont plus les moyens d'habiter sur place. Dans le même esprit, l'organisation de l'offre des services à la population devra intégrer la notion de temps d'accès souvent dépendant des saisons beaucoup plus que celle de distance largement inappropriée en montagne.

- L'achèvement du désenclavement des massifs de montagne et parallèlement le report modal par fer et voie maritime des transports de marchandises transitant par les vallées.

En effet, il ne me paraît pas acceptable que certaines zones d'emploi comme Villefranche de Rouergue ou Aurillac dans le Massif Central ou certains territoires des Alpes du Sud soient encore enclavées. En lien avec les collectivités locales, les moyens seront mis en œuvre pour mettre un terme à cette situation.

En revanche, il me paraît tout aussi inacceptable que certaines vallées soient monopolisées et dégradées par le trafic de marchandises qui ne fait qu'y transiter. Je pense bien évidemment aux deux franchissements Est et Ouest des Pyrénées. Je pense à la vallée de l'Arve avec le tunnel du Mont Blanc, à la vallée de la Maurienne avec le tunnel du Fréjus et au passage Sud des Alpes par l'Autoroute A8. Ces trafics de transit par la route sont à la fois désastreux pour l'environnement de nos vallées et pour la qualité de vie de leurs habitants mais aussi pour les engagements que nous avons pris dans la lutte contre les gaz à effet de serre.

Je demanderai donc au gouvernement d'engager une politique très novatrice de report modal afin que ce trafic de marchandises soit assuré par le fer et par voie maritime. Et j'instaurerai une redevance pour l'utilisation de notre réseau routier.

- La mise en oeuvre d'un plan quinquennal de relance du tourisme tant d'hiver que d'été. Un de ses volets essentiels visera à mettre sur le marché locatif des logements actuellement inoccupés près de 50 semaines par an.

En effet, l'espace naturel est un espace rare, tout particulièrement en montagne. Aussi, avant de consacrer de nouveaux territoires à l'urbanisation notamment touristique, il est prioritaire de commencer par mieux utiliser le parc existant. Des moyens administratifs et financiers nouveaux seront mis en place pour cela.

- Une meilleure prise en compte des contraintes environnementales dans les actions de l'Etat et tout particulièrement dans la répartition de ses dotations.

Le mouvement engagé par la prise en compte de l'espace des cœurs de parcs dans la répartition de la DGF sera amplifié.

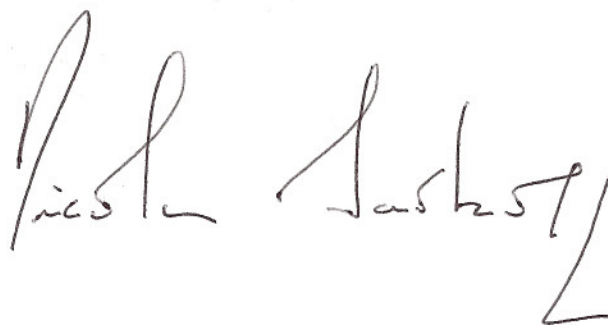
.../...

- Une clarification des responsabilités assumées par les maires. A ce titre, je veillerai tout spécialement à ce que les compétences du service de restauration des terrains en montagne si essentiel pour prévenir les risques naturels puissent perdurer et être mis en œuvre par les élus locaux.

- Enfin, un soutien sans équivoque à l'agriculture de montagne qui est le plus sûr moyen de préserver et de valoriser la qualité de cet espace.
A ce titre je ne verrai que des avantages à ce qu'une réflexion commune puisse être engagée dans le cadre du Conseil National de la Montagne entre les élus de l'ANEM et les agriculteurs de montagne.

Nous avons la chance de disposer sur notre territoire de massifs de montagne de grande qualité. Je sais qu'ils recèlent des richesses humaines et naturelles extraordinaires. Toute ma volonté s'appliquera à donner à ces richesses les moyens de s'exprimer pour le bien des habitants des massifs et de la France.

Je reste à votre disposition pour approfondir ces réflexions et je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas SARKOZY

Monsieur Martial SADDIER
Monsieur Henry NAYROU
Association Nationale des Elus de la Montagne
13, rue du 4 Septembre
75002 PARIS